

QUESTIONS? COMMENTAIRES? PLAINTES?

Les organisations membres de l'Interligue Q.B.C. ont mis en place un processus visant à répondre à tous questionnements en provenance de leurs membres. Il peut s'agir de question, commentaires, ou encore de plaintes.

Ceux-ci doivent être adressés au responsable de la catégorie de l'organisation dans laquelle évolue le joueur. Vous trouverez les coordonnées des différents responsables de catégories des organisations sur le site Internet de celles-ci. Les liens vers ces sites sont disponibles à l'onglet « Organisations » de la page d'accueil du site internet de l'Interligue Q.B.C.

Par exemple, vous êtes le parent d'un jeune joueur des Boucs de Québec Bantam A et vous désirez obtenir des informations concernant les couvertures offertes par les assurances auxquelles vous avez adhéré lors de l'inscription de votre enfant. Votre questionnement doit être adressé au responsable de la catégorie Bantam de l'organisation de Hockey Québec-Centre. Les coordonnées de celui-ci se retrouvent au site internet de Hockey Québec-Centre. Le lien vers ce site est disponible à l'onglet « Organisations » de la page d'accueil du site internet de l'Interligue Q.B.C.

Finalement, afin de faciliter les échanges, lorsque vous formulez vos différentes demandes, merci d'indiquer le nom de l'équipe concerné et la classe dans laquelle elle évolue.

Les Gouverneurs de l'Interligue Q.B.C.